

COMMUNIQUÉ - Thetford Mines, 13 janvier 2025

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt MRC DES APPALACHES

ATTENTION NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS - AU 257 NOTRE-DAME OUEST – COIN PIE XI

À compter du 10 février 2025, La CDC des Appalaches offrira **le service d'impôt**. Le service de production du rapport d'impôt dont la situation fiscale est simple est offert aux personnes répondant aux conditions d'admissibilité :

Seuils de revenus maximaux suggérés

Une personne seule	35,000.00\$
Un couple	45,000.00\$
Chaque personne à charge supplémentaire	2,500.00\$
Un adulte avec un enfant	45,000.00\$
Chaque personne à charge supplémentaire	2,500.00\$

****Les dossiers concernant une faillite ou un décès ne sont pas acceptés.**

IMPORTANT

Procédure pour déposer vos impôts :

Rassemblez tous vos **documents de l'année dernière 2024** ainsi que les **avis de cotisations provincial et fédéral de 2023** dans une enveloppe bien scellée, indiquez clairement sur l'enveloppe **votre nom et numéro de téléphone valide** afin qu'un bénévole puisse vous rejoindre pour compléter les informations nécessaires à la production des rapports d'impôts.

- **Pour Thetford et les environs** : Déposez votre enveloppe **en tout temps**, dans la **chute, à la CDC des Appalaches au 257 Notre-Dame Ouest. Vous apercevrez une indication IMPÔTS.** La porte est située sur le côté de la bâtisse juste en face de la station des arts, coin pie XI et Notre-Dame Ouest. Vous laissez votre enveloppe à l'endroit indiqué et nous vous rappellerons seulement lorsque vos impôts seront prêts ou si nous avons besoin d'informations additionnelles.
- **Pour Disraeli et les environs** : Vous devez vous rendre au Centre J.N. Plante au 888, rue St-Antoine à Disraeli pour remettre vos enveloppes **du lundi au vendredi de 9h à 15h** – fermé de midi à 13h.

- **Pour Garthby-Beaulac** : Vous devez vous rendre au Centre d'action bénévole des Appalaches au 9, rue de la Chapelle pour remettre vos enveloppes **du lundi au vendredi de 8h à 16h30** – fermé de 11h30 à 12h30.
- **Pour Adstock** : Vous devez déposer vos enveloppes à la municipalité au 35, rue Principale Ouest à Adstock **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30**.
- **Pour East Broughton** : Vous devez vous rendre à la municipalité au 600, 10^e Avenue Sud à East Broughton pour remettre vos enveloppes dans le portique **du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 – fermé de 12h à 13h et le vendredi de 8h30 à 12h**.

Vous pouvez aussi poster vos documents : CDC des Appalaches au 257 Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, QC, G6G 1J7.

Toute personne qui remet ses impôts donne automatiquement l'autorisation de produire ses déclarations de revenus et dégage la CDC des Appalaches et ses bénévoles de toutes responsabilités.

Récupération des documents : Sur rendez-vous seulement. **Il est inutile de téléphoner**. Un bénévole vous appellera lorsque vos impôts seront prêts à être récupérés et vous fixera un rendez-vous.

Soyez assurés que toutes les mesures seront mises en œuvre afin de rendre le service d'impôt le plus facilitant possible tant pour la population à faible revenu que pour les bénévoles.

-30-

Source : Carolle Duguay
Responsable du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts
CDC des Appalaches
418-755-0516